

prolongation jusqu'à la fin de septembre. Nous avons consulté notre consulat de Philadelphie et notre ambassade à Washington et il se peut que la prorogation de trois mois des visas des familles restées aux États-Unis soit due à nos démarches.

M. Coates: Y a-t-il la moindre possibilité que le ministre obtienne que ces gens soient autorisés à rester aux États-Unis pendant trois ans, comme on les en avait assurés au moment de l'embauchage, car ils ont dit, et je crois que le chef de l'opposition comme moi...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

LES RUMEURS D'INFILTRATION DE BRISEURS DE GRÈVE À L'ACIÉRIE DE SYDNEY

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Est-il en mesure de répondre aujourd'hui aux questions que j'ai posées mercredi dernier concernant l'emploi qu'on prétend avoir fait des membres de la Gendarmerie royale qui seraient allés visiter à leur domicile les ouvriers de l'aciérie de Sydney et les interroger au sujet d'un conflit ouvrier mineur?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, le contrat que nous avons avec les provinces mentionne clairement que les membres de la Gendarmerie royale du Canada s'engagent à faire respecter les lois provinciales. Dans le cas qui nous préoccupe, il s'agit d'une loi provinciale. Les membres de la Gendarmerie royale du Canada doivent respecter le contrat tel qu'il est libellé.

[Traduction]

M. Muir: Puis-je demander au ministre s'il voudrait communiquer avec le ministère du solliciteur général à Halifax en vue de s'assurer qu'on ne ternira pas la bonne réputation de la GRC en confiant à ses membres des tâches de ce genre?

[Français]

L'hon. M. Goyer: J'espère bien, monsieur le président, que le procureur général est aussi disposé que moi à protéger le bon renom de la Gendarmerie royale du Canada.

* * *

LA NAVIGATION

LES MANŒUVRES DANGEREUSES À BORD DU WEST STAR

[Traduction]

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Le ministre est-il au courant des allégations

selon lesquelles des pratiques qui pourraient s'avérer dangereuses sont employées à bord du *West Star*, navire d'appartenance américaine, à pavillon de complaisance, qui transporte des touristes entre Victoria et l'Alaska?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur, mais si le député veut me fournir plus de détails, je m'occuperai volontiers de l'affaire.

* * *

LA CONSOMMATION

LA HAUSSE DES PRODUITS DU PÉTROLE ET LE RAPPORT DE LA COMMISSION DES PRIX ET DES REVENUS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à celle que j'ai posée tout à l'heure au ministre de la Consommation et des Corporations. Étant donné que le gouvernement a été saisi du rapport de la Commission des prix et des revenus concernant les produits pétroliers raffinés et faisant état du refus de compagnies pétrolières de corriger l'excédent d'exportations, pouvons-nous attendre une déclaration du ministre sur les dispositions que prend le gouvernement, indépendamment des mesures législatives qu'il pourra envisager de proposer?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): On a fait des déclarations quand le rapport a été publié, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

• (12.30 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LE BUDGET

L'EXPOSÉ DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend le débat, ajourné le lundi 28 juin, de la motion de l'honorable M. E. J. Benson (ministre des Finances): Que la Chambre approuve la politique budgétaire du gouvernement.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je m'excuse de ne pas avoir remarqué que le débat était déjà entamé. La plupart des députés seront heureux lorsqu'ils apprendront qu'il est terminé. Ce débat constitue pour moi une expérience plutôt inusitée car, d'une façon générale, lorsqu'un ministre se lève à la Chambre, c'est pour parler d'un aspect ou d'une autre de ses propres responsabilités ministérielles ou peut-être, de façon plus générale, d'un aspect quelconque des affaires de sa propre province. C'est donc toujours une bonne chose pour un ministre de pouvoir prendre part à un débat comme celui, sur le budget, car il peut alors exprimer des opinions sur des questions qui ne relèvent pas directement de lui.

J'ai écouté et lu bon nombre des discours qu'on a prononcés au cours de ce débat, et il me semble que les